HE
6185
F8B892t
1921
NPM

SMITHSONIAN
LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

GEORGES BRUNEL

Les TIMBRES de l'Emission de Bordeaux.

Edition illustrée de 21 figures

Tous droits de reproduction réservés.

LOUIS SCHNEIDER
Editeur
Bischwiller (Alsace)
1921

LES TIMBRES DE

L'ÉMISSION

DE BORDEAUX

Ouvrages de Georges BRUNEL
sur la Philatélie.

Les Emissions des Timbres Grecs.
1 vol. illustré de nombreuses figures et reproductions tiré sur papier de luxe . . Frs. 3.—

Les timbres Cantonaux Suisses (d'aprés A. de Reuterskiöld).
1 volume broché, illust. de planches, de reproductions et de 25 illustrations . . . Frs. 3.—

Les Timbres de Hambourg.
1 volume illustré de 23 gravures, broché . Frs. 2.50

Les Timbres de Brême.
1 volume illustré de 22 figures tiré sur papier de luxe, franco . . . . . Frs. 2.—

Les Timbres de Lubeck.
1 volume illustré de 15 gravures . . . Frs. 2.—

Les Timbres de Bergedorf.
1 volume illustré de 14 figures . . . . Frs. 2.—

Les premières émissions de Timbres de Grande-Bretagne (d'après Melville).
1 volume tiré sur papier couché illustré de 75 gravures . . . . . Frs. 3.50

Les Postes au Maroc.
1 volume illustré de 51 figures . . . . Frs. 2.50

Les Timbres de Cambie (d'après Melville).
Ouvrage illustré de 21 gravures et de 16 planches dont une en couleur . . . . Frs. 2.—

Les Timbres de la Jamaique (d'après Melville).
Ouvrage illust. de 27 gravure et d'une planche Frs. 3.50

Les Bureaux de Poste de Paris.
Beau volume illustré de 372 gravures et reproductions, de têtes de chapitres, de lettrines, avec 260 notes historiques et bibliographiques et un grand nombre d'oblitérations employées à Paris depuis l'origine des postes . . . . . Frs. 20.—

Les Timbres de l'Ile du Prince Edouard.
Une brochure illustrée et 13 figures . . Frs. 1.50

Les Timbres de la Bulgarie du Sud.
Une brochure illustrée et 4 figures . . . Frs. 1.50

La Voie Postale Aerienne. (Les Timbres d'Avion).
Illustré de 34 gravures . . . . . Frs. 2.50

Les Timbres de l'Emission de Bordeaux.
Un volume tiré sur beau papier, illustré de 21 figures, donnant toutes les indications sur ces Timbres recherchés . . . . . Frs. 2.50

6155
TS B892t
1921
VPM

GEORGES BRUNEL

Les TIMBRES de l'Emission de Bordeaux.

Edition illustrée de 21 figures

LOUIS SCHNEIDER
Editeur
Bischwiller (Alsace)

Tous droits de reproduction réservés.

1921.

SMITHSONIAN
NOV 28 1921
LIBRARIES

LES TIMBRES

de l'Emission de Bordeaux.

INTRODUCTION.

Paris se trouvait complètement investi le 19 Septembre 1870 et ne pouvait plus correspondre que par pigeons-voyageurs et par ballons.

Pour le sujet que nous allons particulièrement étudier ici, c'est-à-dire les timbres-poste, nous devons tout de suite dire, que par le fait de l'investissement, la France allait se trouver sans vignettes postales dès que les approvisionnements départementaux se trouveraient épuisés, puisque le matériel de fabrication était à Paris.

Le Gouvernement de la Défense nationale, qui s'était transporté à Tours dés le 13 Septembre, s'occupa aussitôt de la fabrication des timbres.

Par une lettre datée du 30 Septembre 1870 et signée par M. de Roussy, délégué du Ministère des Finances à Tours, nous trouvons le premier document relatif aux timbres-poste à émettre; cette lettre était adressée à M. de Maintenant, inspecteur général des Finances:

„La Monnaie de Bordeaux pourrait être chargée de la fabrication des timbres provisoires et dont l'exécution serait rendue aussi simple que possible par l'adoption du modèle ci-inclus (était dessinée une figure schématique se composant d'un rectangle grossièrement tracé et portant en haut les mots *Postes,* et dessous sur deux lignes *République française* et enfin la valeur *10 Centimes.*)

Quatre types de timbre (1, 4, 10, et 20 centimes) pourraient, à la rigueur, faire face aux exigences présentes et, pour simplifier, il ne serait pas nécessaire que ces timbres fussent séparés par le pointillé actuel. Je vous prie donc de vous entendre avec le directeur actuel de la fabrication des Monnaies à Bordeaux, pour être en mesure de confectionner, tous les jours, à partir de ce mois, environ 4000 feuilles de 300 timbres chacune.

Vous aurez aussi à étudier, de concert avec le directeur de la Monnaie, les moyens à adopter, dans la *fabrication, pour éviter toute contrefaçon* (1). C'est un point essentiel sur lequel j'appelle toute votre attention (2). Je recommande cette question d'une manière spéciale à votre expérience et vous serai très obligé de me rendre compte au plus tôt du résultat de vos démarches."

Le Directeur de la Monnaie de Bordeaux, était M. Delebecque qui avait dirigé jadis les ateliers de Strasbourg, et était réputé comme très compétent pour la frappe des monnaies, on le supposait donc capable d'organiser la fabrication des timbres-poste.

Le 12 Octobre 1870, M. Steenaekers était nommé directeur général des Postes et Télégraphes; dès le 21 Octobre, il s'occupait de la fabrication des vignettes postales, et écrivait à cette date au directeur des Monnaies de Bordeaux:

„M. de Maintenant a fait connaître au Ministre des finances, que vous étiez en état de fabriquer, dans un bref délai, les timbres nécessaires à l'affranchissement des correspondances.

---

(1) Nous avons souligné avec intention cette phrase pour signaler combien les individus qui font partie de l'Administration ont une idée préconçue sur la mentalité des français.

(2) Ainsi on allait manquer de vignettes pour affranchir les correspondances, il fallait donc de suite songer à fabriquer des timbres. Eh bien pas du tout, ce qui était urgent, c'était d'étudier les moyens d'éviter les contrefaçons; il faut croire que cela était difficile, puisqu'après 50 ans on imite encore les 5 francs actuels de France.

Une décision du Ministre, en date du 19 courant, m'autorise, vu l'urgence, à m'entendre avec vous pour que la fabrication commence le plus tôt possible.

Le Directeur des Postes de la Gironde devant remplir les fonctions de garde-magasin (3) des timbres-postes, je lui écris aujourd'hui même une longue lettre qu'il vous montrera, et par laquelle je lui prescris de s'entendre avec vous et avec M. de Maintenant pour arrêter les dispositions à prendre afin d'éviter la contre-façon des nouveaux timbres (2) et leur emploi après qu'ils auraient servi.

J'appelle toute spécialement votre attention sur ce point important et je ne doute pas que vous ne trouviez des procédés de fabrication qui enlèvent toute crainte à ce sujet".

Dès le 22 octobre paraissait dans le Bulletin Mensuel de l'Administration des Postes une décision, du Ministre des finances, autorisant l'Administration à faire confectionner de nouveaux timbres-poste et des chiffres-taxe à la Monnaie de Bordeaux.

Auparavant, devant les bruits contradictoires qui circulaient le gouvernement avait fait publier l'avis suivant:

Moniteur Universel de Tours
Vendredi 21 Octobre 1870
(No. 289)

Direction Générale des Télégraphes et des Postes.

BULLETIN OFFICIEL
de la
Délégation du Gouvernement
de la Défense Nationale

Avis au Public.

„Plusieurs journaux annoncent qu'à partir du 1er novembre les timbres-poste à l'effigie de l'ex-empereur ne seront plus acceptés par les postes de France. Ces renseignements sont inexacts, l'Administration acceptera les figurines anciennes jusqu'à complet épuisement. La raison de cette détermination est des plus simples; la poste a encore, dans ses caisses, un nombre considérable de timbres, dont le prix de fabrication représente une somme très importante. Les circonstances et l'intérêt bien entendu du trésor, font

(3) sic

un devoir à l'Administration, de réaliser toutes les économies possibles et ce n'est qu'après épuisement de l'approvisionnement actuel que l'Administration mettra en circulation les timbres de la République."

Circulaire relative au Réapprovisionnement des Timbres

Tours, le 27 octobre 1870.

Une décision du ministère des Finances, en date du 19 octobre 1870, autorise l'Administration à faire confectionner de nouveaux timbres-poste et des chiffres-taxe à la Monnaie de Bordeaux. Des mesures sont prises pour que la fabrication commence immédiatement. Le Directeur des Postes de la Gironde remplira les fonctions de garde-magasin, qui rentraient, avant l'investissement de la capitale, dans les attributions du chef de bureau du matériel. En conséquence, au reçu de la présente circulaire, les directeurs devront faire connaitre à leur collègue de Bordeaux, le nombre, par catégorie des timbres, qui leur sera nécessaire, pour supprimer l'affranchissement en numéraire dans les bureaux qui ont été dépossédés de figurines, en vertu de la circulaire du 30 septembre dernier. Toutefois, cette première commande devra être restreinte au strict nécessaire, c'est-à-dire que les directeurs ne devront demander que ceux des timbres réellement indispensables afin qu'il soit possible de renouveler l'approvisionnement dans tous les départements à la fois.

En vue de faciliter la tâche du Directeur de la Gironde, les timbres seront envoyés en bloc et accompagnés d'une seule formule spéciale nº 964, aux chefs de service qui en feront ensuite la répartition entre les agents sous leurs ordres. Chaque directeur devra prendre les dispositions qui lui permettront de justifier, au premier appel, de l'emploi des timbres qu'il aura reçus. (4)

Les renseignements qui me sont parvenus, établissent que l'approvisionnement actuel des timbres peut subvenir aux besoins des bureaux les plus importants jusqu'à la fin du mois prochain. J'ai remarqué, cependant, que certains départements étaient mieux approvisionnés que d'autres ; aussi pour les cas où

(4) Comme on le voit c'est toujours la plus grande méfiance qui régne dans l'administration.

la Monnaie de Bordeaux ne serait pas en mesure de livrer, dans un bref délai, les timbres-poste nécessaires pour subvenir à toutes les demandes, les directeurs auraient recours les uns aux autres, conformément aux indications des tableaux ci-dessous :

Départements mal approvisionnés.	Départements qui peuvent venir en aide.
Aveyron	Cantal et Puy de Dôme
Bouches du Rhône	Alpes Maritimes, Gard, Var et Vaucluse
Calvados	Orne et Seine Inférieure
Cher	Creuse
Côte d'Or	Jura
Côtes-du-Nord, Finistère	Morbihan
Haute Garonne	Gers, Pyrénées-Orientale Tarn et Tarn-et-Garonne
Ille et Vilaine	Loire Inférieure
Maine et Loire	
Lot	Dordogne
Rhône	Ain, Ardèche et Loire
Vienne	Charente

Je compte sur l'initiative des Directeurs, pour que, malgré son importance, cette partie des services ne nécessite plus mon intervention.

NOTE. — Il reste entendu que les *timbres actuels auront cours* jusqu'à épuisement complet; que les agents ne devront mettre les nouveaux timbres en circulation, que quand ils n'auront plus d'anciens et que tout *échange est interdit.*

Chapitre I

HISTORIQUE.

Le nouveau directeur de la Monnaie de Bordeaux n'avait pas perdu de temps; il s'était adressé à un graveur de la ville, M. Augé Delile, qui dessina, d'après le type de Barre, un modèle se rapprochant de l'original, seulement il avait cru devoir ajouter dans les angles, les lettres K. A. D. et le signe différent de M. Delebecque (ce signe était une Croix de Malte), les lettres signifiaient: K. le signe de la Monaie de Bordeaux; A. D. les initiales du directeur de la Monnaie, et l'épreuve de cette vignette fut envoyée à Tours. L'Administration adopta ce type mais en supprimant les lettres dans les angles.

Comme on l'a vu par le tableau que nous avons publié, certains départements allaient être dépourvus de timbres, aussi le directeur général des Postes et Télégraphes adressait dès le 22 octobre la lettre suivante au Directeur des Postes de la Gironde.

Tours, le 22 octobre 1870

Monsieur le Directeur

Comme suite à mon télégramme de ce jour, je vous adresse un timbre-poste à l'effigie de la République, fabriqué à Paris ([5]), bien qu'il ait éte oblitéré à Tours ([6]).

([5]) C'était un 20 cent. de 1870.

([6]) Que peut-on penser de la mentalité d'un personnage qui adresse un original destiné à servir de modèle et qui le fait oblitérer, sans doute pour que le graveur ne puisse l'utiliser, et fraude ainsi l'Etat de vingt centimes! C'est encore là une des belles inepties de M. Lebureau.

L'Administration adopte définitivement ce type.

Veuillez donc en aviser immédiatement M. Delebecque et M. de Maintenant, et prendre avec eux les dispositions nécessaires pour que les timbres qui doivent être fabriqués à la Monnaie de Bordeaux soient conformes à ceux confectionnés à Paris.

Ci-joint un timbre émanant de la Monnaie de Bordeaux et qui me paraît beaucoup se rapprocher du timbre que je vous soumets comme type. Il suffirait seulement de faire disparaître les lettres K A D et le petit sept de l'angle droit supérieur.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Le Directeur général des Télégraphes et Postes,
Signé : STEENACKERS.

A cette lettre était jointe 1° l'épreuve de la Monnaie de Bordeaux avec l'indication d'enlever les trois lettres et le signe, 2° le timbre-poste de 20 centimes, oblitéré à Tours le 21 octobre.

M. Delebecque s'étant entendu avec M. Augé Delile, dont les ateliers étaient situés cours du Chapeau-Rouge, un traité de fabrication fut signé entre M. Lapouyade, directeur des Postes de la Gironde et M. Delebecque, directeur de la Monnaie. Il fut lu et approuvé par M. de Maintenant, inspecteur général des finances.

1° M. Delebecque s'engage à fabriquer, jusqu'à concurrence de 4000 feuilles de 300 timbres-poste, par jour, en suivant, pour chaque catégorie, de 1, 2, 4, 5, 10, 20, 30, 40 et 80 centimes, les proportions qui lui sont indiquées par l'Administration des Postes, moyennant le prix de 30 centimes la feuille de 300 timbres, ou 1 franc par mille timbres;

2° Le prix sera payé mensuellement sur mémoire, arrêté entre MM. Delebecque et Lapouyade;

3° L'Administration se réserve le droit de cesser ses commandes quand bon lui semblera, et sans que M. Delebeque ait droit à aucune indemnité relativement aux dépenses que lui occasionnera son outillage, dont la partie essentielle devra être détruite, au jour

fixé par l'Administration, pour la cessation de la dite fabrication ;

4° Le Directeur est autorisé à fabriquer par jour, jusqu'à 4000 feuilles de 300 timbres; le chiffre de cette fabrication pourra être élevé sur la demande du Directeur des Postes, si les besoins l'exigent. La fabrication exigeant pour être régulière un minimum d'approvisionnement de 20 jours, il est accordé, à partir du jour de l'avis donné au Directeur, un délai de fabrication. Ce délai est fixé à 10 jours seulement. Les mesures utiles seront concertées pour éviter la contrefaçon, ainsi que le lavage des timbres ayant déjà servi;

5° La fabrication commencera le 5 novembre 1870 et sera continuée sans interruption;

6° A l'appui du présent marché, il sera joint un tableau indicatif des dispositions des bureaux de fabrication et d'exploitation, ainsi qu'un règlement administratif déterminant l'ensemble de toutes les opérations concertées d'un commun accord pour les travaux d'ordre de livraison et de comptabilité, conditions auxquelles les parties contractantes prennent l'engagement réciproque de se conformer ponctuellement.

L'outillage ayant été constitué le 20 octobre, la fabrication commença le 31 octobre, et le 13 novembre suivant, le 20 cent bleu était mis en service.

De ce jour au 15 Mars 1871, on tira les quantités suivantes de timbres:

1	centime	24.471.375
2	„	8.882.425
4	„	4.233.975
5	„	6.393.825
10	„	17.081.075
20	„	52.445.175
30	„	2.935.875
40	„	3.296.025
80	„	2.338.575
taxe à 15	„	2.598.700

soit un nombre total de . . . . 125.387.075 vignettes, représentant une valeur de quinze millions huit cent mille francs.

La fabrication ne fut pas très active dès les premiers jours, comme en témoigne cette lettre du directeur des Postes de la Gironde.

Bordeaux, le 17 février 1871.

Monsieur le Directeur Général.

Dans le but de répondre à la demande de renseignements que vous m'avez adressée je ne crois pouvoir moins faire que de vous exposer, en quelques lignes l'historique de la fabrication des timbres à Bordeaux. Les opérations commencèrent le 6 novembre dernier (7) . . . .

Dès les premiers jours, M. Delebecque ne put fournir les 4.000 feuilles que lui imposait son traité. Ce ne fut que vers le milieu du mois de décembre qu'il atteignit ce chiffre. Depuis le milieu de décembre jusqu'à ce jour, les ateliers ont fabriqué presque continuellement plus de 4.000 feuilles, si ce n'est pourtant, dans les premiers jours de janvier, lesquels virent la production diminuée par suite d'une grève partielle (8) et momentanée des imprimeurs de presses à bras.

Le Directeur des Postes de la Gironde.
Signé: LAPOUYADE.

Le 4 mars 1871, le Directeur des Postes de la Gironde écrivait au Directeur de la Monnaie de Bordeaux.

Bordeaux, le 4 mars 1871.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Administration a décidé la cessation immédiate de la fabrication des timbres-poste, et qu'en vertu des articles 3 et 4 de la convention du 31 octobre dernier, le délai de dix jours qui vous est accordé, à titre de prorogation convenue, commencera à partir de demain 5 courant.

Le Directeur des Postes de la Gironde,
Signé: LAPOUYADE.

---

(7) Le 31 octobre, d'après M. Delebecque, et cette dernière date doit être la véritable, car, sur parole, M. Delebecque s'était pourvu de matériel et avait commandé les gravures avant que le traité fut signé.

(8) Déjà ! et pendant la guerre !

Lorsque la fabrication eut été arrêtée (on ne sait au juste la date exacte, M. Delebecque dit le 18 Mars) le directeur des postes de la Gironde se transporta à la Monnaie, se fit livrer le matérial et fit poncer devant lui les pierres contenant les planches de 300 vignettes. Voici la lettre qu'il adresse au directeur général des Postes à Paris:

Bordeaux le 20 Mars 1871.

Monsieur le Directeur Général des Postes,

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons dès la cessation de la fabrication des timbres-poste mis sous double scellé la partie essentielle de l'outillage.

C'est-à-dire:

1° Une matrice, gravée sur bois, pour timbres à 20 centimes (laquelle n'a été utilisée que pendant les premiers jours de la fabrication); (9)

2° Neufs matrices, gravées sur pierre lithographique, pour confection des figurines de 1 à 80 centimes;

3° Une matrice, gravée sur bois, pour chiffre taxe;

4° Dix reports matrices, retouchés, ayant servi à la confection des planches de 300 figurines.

Le Directeur des Postes de la Gironde,

Signé: LAPOUYADE.

Tout ce matériel fut détruit le 12 août 1871, comme en témoigne le procès-verbal suivant:

L'an mil huit cent soixante et onze, le 12 août nous soussignés, agissant en vertu de l'article 3 des marchés du 31 octobre 1870, relatif à la fabrication des timbres-poste à Bordeaux et des instructions données le 3 août courant par M. le Directeur général des Postes, nous avons procédé à la destruction de la partie essentielle de l'outillage et dont la description, insérée dans le procès-verbal du 18 mars, est reproduite,

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition.

Signé: LAPOUYADE, DELEBECQUE.

Quant au stock qui restait à la Monnaie de Bordeaux, une partie fut dirigée vers les recettes centra-

(9) contrairement à cette assertion, n'a pas été utilisée (voir fin page 13).

les de Nancy, Chalons-sur-Marne, Besançon, Lille Dunkerque, Douai, Boulogne-sur-mer, Marseille, Nimes Béziers et le reste fut envoyé à la Monnaie de Paris là, les timbres ne furent pas utilisés, ils restèrent dans les tiroirs de ces établissements jusqu'en 1876 où tout le stock fut incinéré ([10]), malgré les offres très élevées faites à l'administration par les marchands de timbres.

Et ainsi finirent ces vignettes qui ont fait déjà couler bien de l'encre.

Détruisons avant tout, la legende des timbres dite impression fine de Tours, il n'y eut jamais de timbres imprimés à Tours. Tous les timbres furent tirés à la Monnaie de Bordeaux, dans des ateliers agencés exprès pour cette fabrication et toutes les expéditions furent faites dans cet hôtel, sous la surveillance d'un comité composé du Directeur de la Monnaie, d'un inspecteur général des postes du département.

Le premier moyen qui était venu à l'esprit de M. Augé Delille, l'imprimeur-lithographe à qui le Directeur de la Monnaie de Bordeaux s'était adressé pour l'essai de timbres, avait été de photographier un dessin à plume exécuté par M. Dambourgez et de reporter cette photographie sur pierre lithographique, l'essai fut désastreux. On pensa alors pour se rapprocher de l'émission typographique des timbres imprimés à Paris, de graver un type et de le reproduire par la galvanoplastie, on fit donc une gravure sur bois de 20 centimes, on renonça à la multiplier et on essaya de reporter sur pierre les épreuves tirées de ce bois, les résultat furent, sans doute, jugés insuffisants, car, en définitive. M. Dambourgez, fut chargé de dessiner le type de 20 centimes sur pierre lithographique.

([10]) Nous ne garantissons pas cette date.

Chapitre II

Fabrication.

LE 20 CENTIMES BLEU.

D'après ce que nous avons dit, le premier timbre qui sortit des presses bordelaises fut le 20 centimes dessiné à la plume sur pierre lithographique par M. Dambourgez.

Ce timbre est le plus mal venu de cette catégorie de valeurs; il se peut que la gravure était bien faite, quoique le dessinateur ait avoué avoir eu d'énormes difficultés à rendre les lettres blanches sur fond plein, car sur des épreuves que possède un grand collectionneur, le timbre ne parait pas trop laid: il est tiré en noir sur papier de Chine et montre quelques finesses.

De ce dessin on fit des reports, sur lesquels furent tirés ensuite les épreuves qui servirent pour confectionner la planche de 300 timbres, formée de deux panneaux de 150 timbres divisés eux-mêmes en trois parties.

Si nous raisonnons et examinons de près les moyens de fabrication, il a fallu tirer successivement de la pierre-mère, 25 ou 30 épreuves (au minimum) sur papier de Chine, qui reportées une par une, servirent à faire une bande de 10 timbres sur la pierre lithographique. C'est de cette bande qu'on tira ensuite la quantité de reports nécessaires pour constituer une planche de 300 vignettes divisées ainsi

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

etc., etc.

Or, puisque du premier dessin original on tira une trentaine d'épreuves, lesquelles ayant servi à

former la bande-mère étaient déjà loin de l'original, mais enfin avaient une certaine finesse, on comprend que pressé par le temps et comme on ne visait pas à faire un travail soigné on passa outre.

A A1

Type 1

Les deux exemplaires que nos donnons diffèrent légèrement d'aspect, mais une des causes de cette différence est due aux difficultés que nous éprouvâmes pour obtenir de notre graveur, la reproduction intégrale, d'après nos originaux de photographies permettant la gravure des clichés. La couleur bleue ne vient pas en photographie; il a donc été nécessaire de photographier les documents sur des plaques orthochromatiques sensibles au bleu, et malgré toutes les précautions prises, les premières essais ne donnèrent pas la totalité des traits. Il fallut recourir à une photographie légèrement agrandie qu'on réduisit ensuite. Enfin des épreuves soignées ayant été obtenues sur papier au bromure mat, nous pûmes obtenir les clichés qui illustrent cet article.

Nous avons tenu à insister sur ce qui précède, parce que les lecteurs ne se rendent pas compte toujours des difficultés qui se présentent pour la reproductions exacte des documents.

* * *

Le type I du 20 centimes est bien connu et nous croyons qu'une longue description est inutile. Il est tellement différent des autre 20 centimes (qu'on peut se procurer aisément), qu'en signalant seulement ses principales particularités, nous aurons rempli notre rôle d'informateur (types **A** et A)

a) Les inscriptions sont très petites et ne touchent pas les bords du cartouche qui les contient.

b) Il n'y a pas d'ombres sous les yeux (mais ce n'est pas un signe particulier de ce timbre).

c) La couronne d'épis fait saillie au-dessus de la tête.

d) La petite ligne qui limite le nez à sa base sur la joue, est très courte et fait le plus souvent défaut.

e) Les ombres du cou sont fines, formées de points (beaucoup d'exemplaires n'en portent que quelques traces.)

f La ligne entourant le cercle de perles ne touche pas la ligne blanche d'encadrement qui est au-dessus du mot Postes.

g) Au-dessous du cou, juste au-dessus de l'O de POSTES, une perle du cerle perlé se confond avec celle qui est à côté et touche le filet d'encadrement de ce cercle; ce défaut existe sur tous les exemplaires, car il est inhérent au dessin de M. Dambourgez.

Variétés:

1° Le P. de REPUB. long et touchant la ligne blanche horizontale du dessous;

2° L'extrémité du cou se dirigeant vers le 0 de 20 et formant ainsi un crochet;

3° Touffe sous le menton.

* * *

Le type II du 20 centimes fut gravé sur pierre lithographique par M. Léopold YON; il était très soigné et très bien gravé, on trouve des exemplaires d'une jolie finesse, qui proviennent des premiers tirages.

Les planches furent formées par reports successifs comme nous le verrons plus loin et comptèrent aussi 300 vignettes. Voici les caractéristiques de ce type:

a) Les inscriptions sont petites mais plus nourries que dans le premier type et les chiffres sont arrondis;

b) il y a des traits d'ombre sous les yeux, plus ou moins fournis;

c) la couronne d'épis dépasse très peu les cheveux;
d) la ligne courbe qui limite le nez à sa base, remonte nettement vers les yeux;
e) les ombres du cou sont formées de lignes plus ou moins fines;
f) la ligne entourant le cercle de perles touche par sa base la ligne blanche qui est au-dessus du mot POSTES.

Il y a aussi des ombres différentes sous les yeux, ces différences sont dues à des retouches ou à des défauts de reports ou à l'usure des planches, il est difficile d'affirmer, on ne peut que constater que le type III offre quatre variétés bien distinctes:

C_1 Les ombres formées de petits points, sont à peine visibles;
C_2 Les ombres sont un peu plus visibles;
C_3 Les ombres formées nettement de points son très visibles;
C_4 Les ombres formées de traits continus sont parfaitement visibles.

On peut distinguer de légères différences (très, très légères) sur la distance qui existe entre l'extrémité du cou et le cercles de perles.

Le type III est un succédané du type précédent. On avait reconnu que les inscriptions du type II étaient trop petites; l'encadrement fut retouché, les inscriptions furent seules refaites, et la tête fut aussi retouchée légèrement car certaines vignettes montrent nettement une ligne blanche derrière la tête pour séparer les cheveux du fond plein (C_4). Dans ce type les inscriptions sont plus hautes que dans le type II et le chiffre 2 parait plus grand que le O.

Voici les caractéristiques du type III:

a) Les inscriptions sont grandes et plus hautes que larges;

b) les ombres sous les yeux sont formées par des lignes des hachures ou des points et forment quatre variétés principales (voir ci-dessus);

c) la couronne d'épis dépasse peu les cheveux, mais on trouve une variété où ces épis touchent presque le cercle de perles (variété 4)

d) la ligne courbe limitant le nez à sa base et comme pour le type C_4 ;
e) les ombres du cou sont formées de lignes plus ou moins fines ;
f) la ligne entourant le cercle de perles touche à sa base la ligne blanche horizontale.

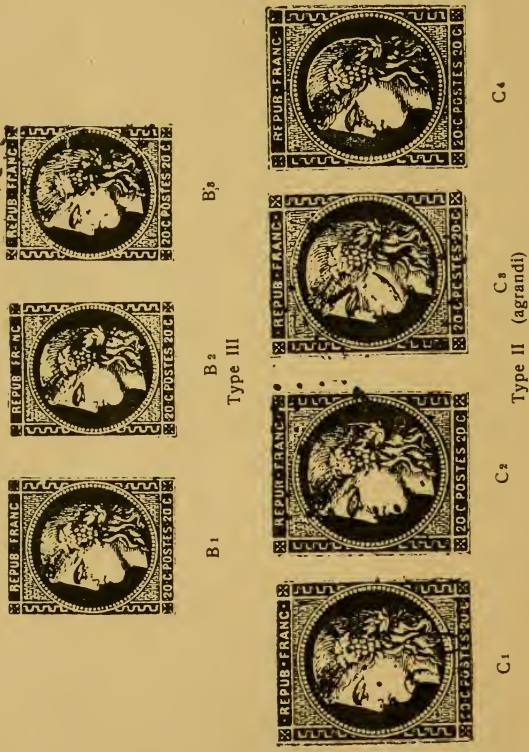

Ce type III comporte trois variétés:

1) fig. B_1 La pointe du cou touche le cercle de perles.
2) fig. B_2 La pointe du cou en est éloignée d'un millimètre ;

3) fig. B_3 La pointe du cou est éloignée d'un millimètre et demi.

Comme il n'y en a eu qu'un type de gravé du 20 centimes troisième type, à quoi attribuer ces différences? Voici comment se sont produites ces variétés. La tête a été gravée sur fond plein, à part ([11]), et le reste de la vignette était gravé d'un autre côté. Pour établir le timbre, on reporta un certain nombre de fois le cadre, puis on releva les chines pour la tête qu'on logea au milieu des cadres déjà reportés et ce travail fut exécuté de cette manière:

On constitua la pierre mère avec trois bandes de 5 vignettes et les variétés se trouvent ainsi réparties:

3	3	1	3	2
3	1	3	1	2
3	3	2	2	1

soit 15 vignettes qui étaient reportées d'un seul coup, cette opération répétée 20 fois constitua donc la planche de 300, or quand on examine une planche de 20 centimes, on constate que les variétés se répètent exactement à leur emplacement par groupe de 15 vignettes, il ne peut donc subsister aucune erreur sur la manière dont était constituée les planches, et du fait que les cadres sont identiques, les différences de la pointe du cou au cercle de perles proviennent donc de reports successifs et différents opérés sur plusieurs vignettes mères. ([12]).

Par suite de la disposition ci-dessus, il appert qu'il y a

140	variétés	1
80	„	2
80	„	3

Quant aux nuances, elles sont en grand nombre, car les couleurs manquant, il fallait broyer la couleur à chaque tirage.

---

[11]) C'est ainsi qu'à été gravée par Barre la tête de Mercure de la première émission des Timbres grecs et que nous avons été les premiers à énoncer dans la presse philatélique.

[12]) En réalité, si on examine bien attentivement une planche, il y a plus de 3 variétés, mais celles indiquées sont les caractéristiques.

Si le premier type ne se rencontre qu'en trois teintes principales: bleu clair, bleu pâle et bleu foncé, on peut trouver les types II et surtout III dans les teintes suivantes: Bleu terne, bleu clair, bleu franc, bleu foncé, bleu très foncé (bleu de blanchisseur), enfin outremer clair.

Les papiers varient aussi légèrement d'épaisseur, mais dans de faibles proportions.

Les petites valeurs.

Pour les basses valeurs, tout en conservant l'effigie de Cérès, du 20 centimes on imita les types des petites valeurs de l'Empire, les chiffres étant très distincts.

Et voici comme on procéda: On grava sur pierre un encadrement omnibus ainsi formé: le cadre du timbre à double filet, celui intérieur plus mince; le cercle à double filet destiné à recevoir le fond contenant l'effigie, puis les mots REPUB. FRANC. en haut et en bas C Postes C, la place étant réservée pour la valeur.

Puis séparément, on grava en double les chiffres des valeurs.

Ces gravures faites, on fit trois reports sur pierre: des cadres, dans lesquels on reporta la tête de Cérès, puis dans les bas, on reporta enfin les valeurs. Ce travail achevé, on compléta la vignette en remplissant le fond d'un burelage formé par des lignes sinueuses, formées de points, qui sont légèrement différentes pour chaque type et enfin, on mit des points entre les inscriptions et les chiffres,

Certaines valeurs furent tirées avec un fond de sûreté destiné à empêcher la falsification.

Le 1 centime fut tiré sur papier vert bleu.

Le 2 centimes fut tiré sur papier paille.

Le 4 centimes fut tiré sur papier blanc.

Le 5 centimes fut tiré sur papier verdâtre ou azuré.

Dans une planche on peut trouver de légères variétés résultant des opérations des reports ou des tirages:

Sur certains exemplaires, le P de REPUB. est devenu un petit o. (13)

A

B

C

D

Pour les 1, 2, 4 et 5 centimes, on trouve des exemplaires avec une ligne blanche séparant les cheveux du fond plein (types D. F.).

Il y a des différences dans les ombres en dessous de l'œil du cou, certains exemplaires sont d'une finesse remarquable (A. D. F.) d'autres sont flous, ce sont les derniers tirages effectués sur les planches

13) En réalité, si on examine bien attentivement une planche, il y a plus de 3 variétés, mais celles indiquées sont les caractéristiques.

usées. On connait un tirage très fin du 2 cent., couleur brun rouge sur paille, dit à tort tirage de Tours c'est simplement un type appartenant à des feuilles de mise en train ou de premier tirage.

Pour le 4 centimes, on voit sur certains exemplaires une petite déformation du 4 de droite, à l'extrémité gauche de l'angle et intérieurement en forme de triangle, dont ci-contre la reproduction agrandie (B).

Pour le 1 centime, en face la base du nez, il y a deux perles du cercle qui sont reliées ensemble.

Cette particularité se rencontre également sur le 4 centimes mais les deux perles sont situées un peu haut: en face de la partie médiane du nez. Ces défauts sont dus au report.

Pour le 2 centimes, il n'y a pas de point avant

E

F

le mot REPUB. Et pour tous les tirages des 1, 2 et 4 centimes, il y a une grande variété dans le fond ligné de points qui se trouve presque absent sur certains exemplaires.

Le type du 5 centimes est pareil au 20 centimes type II (petites inscriptions).

C'est sur ces timbres qu'on peut lire souvent la signature du graveur YON, placé comme l'indique la figure ci-contre, alors qu'elle est indéchiffrable sur les autres exemplaires (sauf sur 40 centimes).

On trouve des exemplaires avec des déformations d'inscription POSTE6 (6 au lieu de S), POSTE8 (8

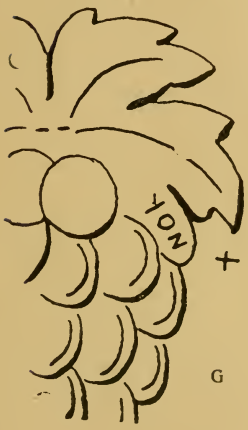

G

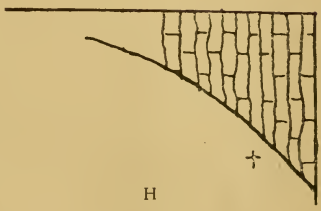

H

au lieu de S) souvent le chiffre 5 est déformé, tout cela est inhérent aux tirages et n'affecte en rien le type du timbre qui est sans variété dans le dessin.

Sur le fond imbriqué des valeurs à petit chiffre, en haut à droite, on peut remarquer que la 5e rangée verticale ne contient qu'un trait horizontal, en haut (voir l'agrandissement ci-contre); certains auteurs ont voulu y voir un signe secret de contrôle, à mon avis, c'est tout simplement un oubli du graveur (H).

On trouve aussi des exemplaires avec une ligne blanche séparant les cheveux du fond plein, comme dans les précédentes valeurs (F).

Un certain nombre de tirages ayant été effectués à diverses reprises, on peut réunir une certaine variété de tons pour chaque valeur.

Voici les principales qui sont signalées:

1 centime: olive bistre, olive noirâtre, olive franc, jaunâtre, olive bronzé clair, olive bronzé foncé.

2 centimes: brun pâle, brun jaune, brun foncé, chocolat, brun rouge, brique.

4 centimes: gris blanc, gris lilacé, gris jaunâtre, gris brun, gris noirâtre.

5 centimes: vert clair, vert mousse, vert jaune vert franc, vert foncé, vert bleuté, vert emeraude

Les 10, 30, 40 et 80 centimes.

Pour les autres valeurs à partir de 10 centimes il n'y a pas de variétés bien caractérisées comme nous l'avons constaté pour les précédentes valeurs.

Le 30 centimes brun est sur papier teinté brun plus ou moins clair; il offre peu de variétés, il possède quelquefois la ligne blanche autour de la tête. C'est un tirage un peu plus fin. On connait une variété, le R de république touchant le cadre.

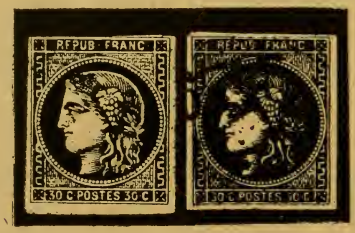

Le 40 centimes orange est tiré sur papier légèrement jaunâtre (paille) plus ou moins clair, on trouve certains chiffres de la valeur empâtés, des 4 devenus de I, un 4 agrandi (retouché) des 0 manquant ou ressemblant à des 6, des 9 et même des 8; très rarement on trouve des vignettes ayant la ligne blanche autour de la tête.

Le 80 centimes carmin plus ou moins vif, est tiré sur papier franchement rose, quelques empâtements de chiffres peuvent se trouver plus rarement que pour le 40 centimes (un exemplaire est connu avec 88 au lieu de 80, un autre avec BEPUBL.), enfin la ligne blanche de séparation de la tête et du fond se rencontre bien rarement.

On peut trouver les timbres de Bordeaux percés en lignes et mêmes dentelés et percés en arc.

Ce sont les percés en lignes qui sont les moins rares, bien qu'ils soient cotés presque le même prix que les dentelés 13.

Le 20 bleu, type I et II, ne sont pas connus dentelés.

Le 20 bleu (type I) n'est pas connu percé en lignes.

Enfin on connait le 20 bleu (type III) percé en arc (dit d'Avallon) piqûre analogue à celle dite de Clamecy sur l'émission Empire 1853-60.

Quelques exemplaires ont été coupés par des bureaux, par suite du manque de petites valeurs.

J'ai vu : moitié de 10 cent. bistre, moitié de 20 cent. bleu, moitié de 40 cent. vermillon et quart de 20 et 80 cent. rose, tous sur lettres.

On a signalé des faux 20 centimes pour servir :

Du type I (douteux)
Du type II (réel)

* * *

Contrairement à ce qu'on a souvent écrit et dit, les timbres de Bordeaux, pas plus qu'aucune vignette française, ne sont démonétisés. Ils ont toujours pouvoir d'affranchissement.

Chapitre III

Le timbre-taxe de 15 centimes.

Une circonstance heureuse nous ayant mis entre mains un panneau du 15 cent. taxe lithographié à Bordeaux pendant la guerre de 1870-71, nous l'avons reproduit dans notre journal „Le Timbre-Poste". Ce timbre-taxe fut gravé sur bois; nous entendons qu'il fut gravé un seul type, un seul exemplaire; de ce type on tira des chines lesquels servirent à faire des re-

typographié

lithographié

ports sur pierre lithographique. Bien que le graveur eût copié servillement le type du 15 centime typographié de 1883 et qu'à première vue la contexture du type fût semblable (nous ne disons pas pareille) on sait qu'il y a de légères différences qui permettent de reconnaitre facilement ce timbre des valeurs correspondantes typographiées.

Les planches étaient formées par un report de cinq vignettes horizontales, répété dix fois verticalement soit cinquante par panneau.

Le papier employé a été uniformément un papier, blanc qui est quelquefois devenu gris bleuté sous l'action de la gomme et de l'oxydation.

Ces timbres ont été peu employés et presque seulement dans les départements du Sud-Ouest, aussi sont-ils moins rares neufs qu'oblitérés réellement (car les fausses surcharges abondent.) On a essayé aussi de le falsifier, mais trop grosslèrement; une minute d'attention suffit pour déceler la faute.

a) — Signe distinctif principal: dans le lithographié, l'accent de l'A est couché; il est oblique dans le typographié.

b) — Les inscriptions et les ornements sur le fond noir sont plus légers dans le lithographié que dans le typographié.

c) — Le chiffre 5 dans le lithographié est plus tassé, la boucle supérieure touche presque la boucle inférieure, alors qu'il y a un léger espace dans le typographié.

d) — PERCEVOIR est plus léger, le bas du P et de l'R final sont maigres dans le lithographié, ils sont épais dans le typographié.

e) — Les petits ornements terminaux situés exactement dans les angles du timbre sont allongés en forme de poire dans le lithographié, ils sont épais dans le typographié.

Enfin, alors que dans les timbres typographiés on voit un léger foulage au verso, le 15 centimes lithographié est absolument sans relief au verso.

* * *

Chapitre IV

Variation des Cotes.

Examinons maintenant un côté intéressant des timbres de l'émission de Bordeaux, au point de vue de l'accroissement de la valeur.

Voici les prix de la série de 1880 à 1920:

	1880 à 1890	1900	1910	1920
oblitérée:	2.50	14.—	18.—	100 —
neuve:	5.40	36.—	44.—	200.—

De 1870 à 1890, soit pendant vingt ans, il n'y eut qu'un mouvement imperceptible sur ces timbres, de 1890 à 1910, au contraire, il se produisit une hausse considérable qui ne s'est pas arrêtée puisqu'en 1920 les exemplaires ordinaires valent les sommes que nous indiquons; la hausse a été très brusque.

Le 20 cent. bleu 1er type a une marche bien plus régulière, il valait neuf:

100 fr. en 1880, 200 fr. en 1890, 300 fr. en 1900 400 fr. en 1910, 800 fr. en 1920.

Mais les exemplaires de choix atteignent souvent des prix fantastiques dans les ventes.

Ainsi un bloc de 20 exemplaires bleu 1er type, dont 4 défectueux, coupés, s'est vendu 45.000 francs:

Et des exemplaires isolés dans des ventes récentes ont atteint les chiffres suivants:

1	cent.	olive imp. fine, bloc de 4 v. .	100 francs
1	„	„ „ „ paire de 2 obl.	50 „
2	„	chocolat, oblitéré	90 „
2	„	brun rouge, imp. fine, neuf . .	140 „
4	„	gris lilas, neuf	80 „
4	„	gris clair, bloc de 4	250 „
4	„	gris, bande de 5 oblitérées. lettre	530 „
5	„	vert, bloc de 4, neufs	175 „
5	„	vert, paire oblitérée sur lettre .	60 „
5	„	„ bloc de 4 oblit. sur lettre .	380 „
10	„	bistre foncé, bande de 3 oblit. .	300 „
10	„	bistre, neuf	130 „

20 cent.	bleu, 1er type, neuf	1200	„
20 „	„ „ „ paire oblit. .	500	„
20 „	„ 2e „ outremer, oblit. .	670	„
20 „	„ 3e „ neuf	120	„
20 „	„ 3e „ outremer, oblit. .	630	„
30 „	brun, neuf	100	„
30 „	„ paire, coin de feuille, neuf	350	„
30 „	„ bloc de 4, neuf	350	„
40 „	orange, bloc de 4, neuf . . .	360	„
40 „	rouge vermillonné, neuf . . .	100	„
40 „	rouge sang, bande de 4, oblit.	3600	„
80 „	rose, paire, neuve	320	„
80 „	rose vif, neuf	90	„
80 „	rose foncé, oblitéré	300	„

Les 1, 2, 4, 5, 10, 20, (III), 30, 40 et 80 c.

percés en ligne la série: 1300 „

L'explication de ces hauts prix réside dans ce fait, que la plupart des exemplaires sont dans les collections, il n'y en a presque plus sur le marché. Je connais des amateurs qui ont des centaines d'exemplaires de la même valeur, sans compter leur doubles. Ce sont des collectionneurs intelligents et prévoyants, ils ont ramassé patiemment toutes les belles pièces, alors qu'elles étaient à des prix dérisoires et aujourd'hui leur collection vaut une très jolie somme.

Car il faut bien le redire, outre la joie de collectionner, réunir des timbres-poste, constitue un placement de premier ordre.

Fin

Table des Matières

Introduction 3
Chapitre I, Historique 8
„ II, Fabrication 14
„ 20 cent. 14
„ Les petites valeurs 20
„ Le 10, 30, 40 et 80 cent. 24
„ III, Le timbre-taxe de 15 cent. 26
„ IV, Variation des cotes 28

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
AMERICAN BINDERY EAST 1990

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00614 2558